

ENQUETE NATIONALE SUR L'ACCES DES MENAGES AUX OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT FAMILIAL 2010

Moins de 10% de ménages en milieu urbain et moins de 1% de ménages en milieu rural ont accès à l'assainissement familial au Burkina Faso en 2010

La Direction générale de l'assainissement des eaux usées et excréta (DGAEUE) du Ministère de l'agriculture et de l'hydraulique (MAH) a organisé, avec l'appui de l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD), de la Direction générale des ressources en eau (DGRE) et de l'Office national de l'eau et de l'assainissement (ONEA), la première Enquête nationale sur l'accès des ménages aux ouvrages d'assainissement familial (ENA-2010).

Cette opération pionnière dans le secteur de l'assainissement au Burkina Faso avait pour objectif général d'obtenir des données statistiques fiables sur l'accès des ménages aux ouvrages d'assainissement familial aux niveaux national, régional et provincial. Ces données permettront d'établir la situation de référence du pays en assainissement, laquelle sera utilisée pour le pilotage du secteur.

Ce document présente les principaux résultats de l'enquête. Une monographie nationale plus complète et plus détaillée est disponible et 13 monographies régionales sont en cours d'élaboration.

1. Accès des ménages à l'assainissement familial

1.1. Pratiques de défécation

Beaucoup de ménages défèquent dans la nature, un phénomène qui est très fréquent en milieu rural.

L'utilisation de la nature comme lieu d'aisance est une pratique répandue au Burkina Faso, elle concerne 6 ménages sur 10. La situation est cependant radicalement différente selon le milieu d'habitation. En milieu rural, 8 ménages sur 10 n'utilisent pas de latrines. Par contre, en milieu urbain, le phénomène est inverse puisque ce sont près de 9 ménages sur 10 qui utilisent une latrine quel que soit le type de technologie considéré. Bien que la pratique de défécation dans la nature subsiste en milieu urbain, elle est aujourd'hui essentiellement rurale.

Comme on peut le voir sur la carte 1, dans 7 des 13 régions du Burkina Faso, plus de 70% des ménages utilisent la nature comme lieu d'aisance, notamment à l'est et au sud du pays. Seule la région du Centre, essentiellement urbaine, affiche une situation nettement meilleure que la moyenne nationale.

Au niveau provincial, la défécation dans la nature concerne plus de 70% des ménages dans plus de 30 provinces sur les 45 que compte le pays.



SOMMAIRE

- 1- Accès des ménages à l'assainissement
- 2- Typologie des ouvrages
- 3- Gestion des eaux usées

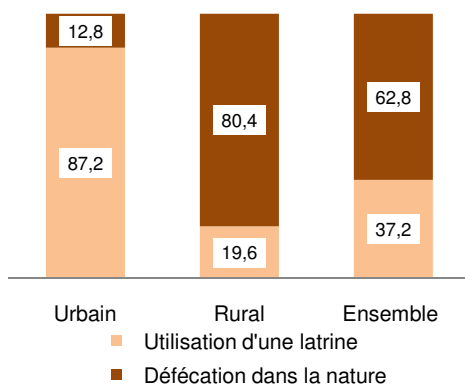
Contacts :

Direction générale de l'assainissement des eaux usées et excréta

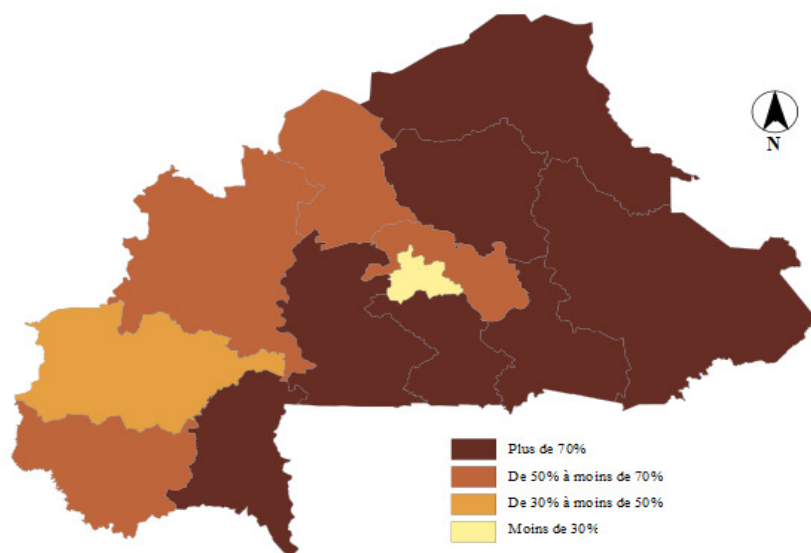
B.P : 7025 Ouagadougou 03
Tél : (00226) 50 3261 11
Fax : (00226) 50 324524
E-mail : dgaeue.dgaeue@yahoo.fr
Site web : www.eauburkina.org

Seules la province du Kadiogo dans la région du Centre et celle du Houet dans la région des Hauts-Bassins se distinguent nettement. Dans ces provinces, moins d'un tiers des ménages défèquent à l'air libre. En fait, ces deux provinces abritent les deux plus grandes villes du Burkina : Ouagadougou et Bobo-Dioulasso respectivement.

Graphique 1 : Répartition des ménages selon les pratiques de défécation par milieu d'habitation (en %)



Carte 1 : Proportion de ménages déféquant dans la nature par région



1.2. Types de latrines utilisées

L'utilisation d'une latrine améliorée est rare et concerne seulement 1 ménage sur 10.

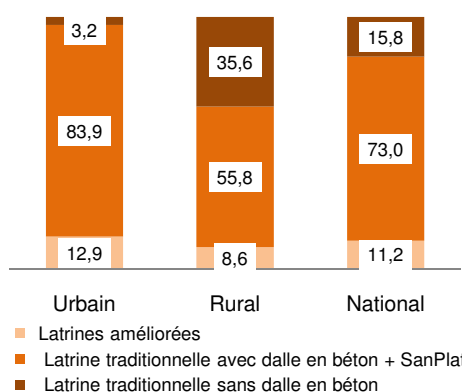
Les commentaires ici portent sur les ménages par rapport aux ouvrages qu'ils utilisent, en ne considérant que la latrine « la plus améliorée » si un ménage en dispose de plusieurs types différents.

Au Burkina Faso, la plupart des ménages utilisent des latrines non améliorées.

Quel que soit le milieu d'habitation, sur 100 ménages utilisant une latrine, 88 utilisent des latrines traditionnelles dont 16 utilisent des latrines sans dalle en béton.

En milieu rural, plus du tiers des ménages utilisent des latrines traditionnelles sans dalle en béton alors qu'ils sont très peu à utiliser ce type de latrine en milieu urbain.

Graphique 2 : Répartition des ménages selon les types de latrines utilisées par milieu d'habitation (en %)



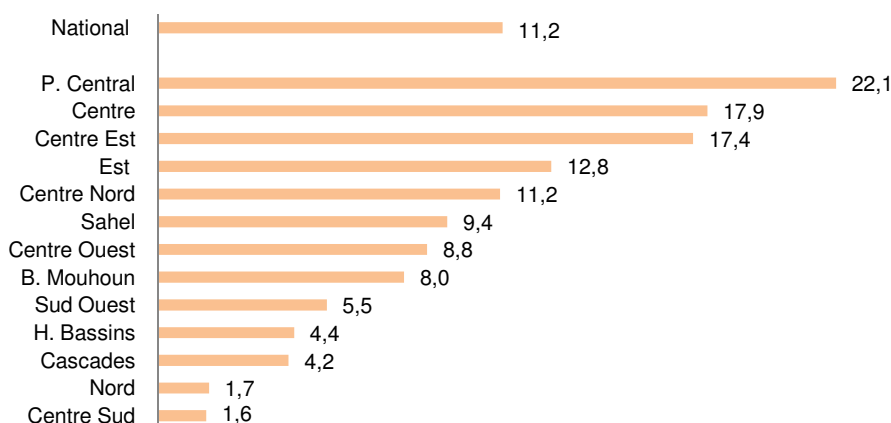
Si les ménages semblent avoir un comportement relativement homogène en utilisant massivement des latrines traditionnelles, ce constat doit être nuancé selon les régions et les provinces du Burkina.

Dans les régions du Plateau Central, du Centre et du Centre-Est, la proportion des ménages qui utilisent des latrines améliorées est supérieure à la moyenne nationale. Cette situation pourrait s'expliquer par la réalisation d'activités suivantes en faveur de l'assainissement dans ces régions :

- La campagne d'assainissement dans le Plateau Central ;
- Le Plan Stratégique d'Assainissement de la ville de Ouagadougou dans le Centre ;
- Le Programme intégré d'hydraulique villageoise, d'Education pour la Santé et le Programme d'Appui au Développement du Secteur de l'Eau et de l'Assainissement (PADSEA II) dans le Centre-Est.

Moins de 5% de ménages en revanche utilisent des latrines améliorées dans les régions des Hauts-Bassins, des Cascades, du Nord et du Centre-Sud. Tandis que dans les régions de l'Est et du Centre-Ouest, la proportion de ménages utilisant des latrines améliorées est proche de celle observée au niveau national.

Graphique 3 : Proportion de ménages utilisant des latrines améliorées par région (en %)



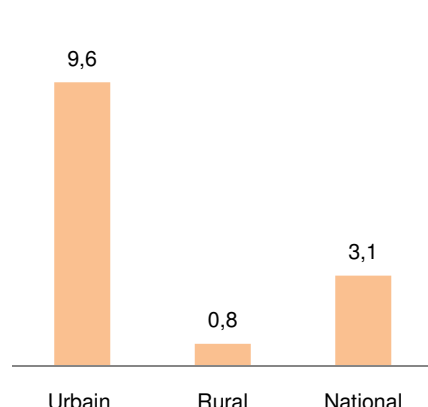
1.3. Taux d'accès à l'assainissement familial

L'accès à l'assainissement au Burkina Faso est globalement un phénomène marginal

Le taux d'accès à l'assainissement familial est le nombre de ménages ayant accès à l'assainissement familial rapporté au nombre total de ménages. Selon le Programme national d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement (PN-AEPA), un ménage a accès à l'assainissement familial s'il utilise une latrine améliorée (qu'elle soit partagée avec d'autres ménages ou non) dont le nombre total d'utilisateurs quotidiens est inférieur ou égal à dix.

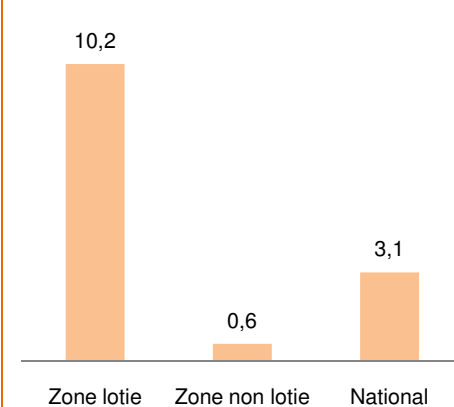
Au Burkina Faso, l'accès à l'assainissement familial est un phénomène rare. Cela ne concerne que 3,1% des ménages au niveau national. Ce taux, inférieur aux estimations faites jusqu'à présent, masque une importante disparité selon le milieu d'habitation. Ainsi, près de 10% de ménages urbains et moins de 1% de ménages ruraux ont accès à l'assainissement familial.

Graphique 4 : Taux d'accès à l'assainissement familial par milieu d'habitation (en %)



Le phénomène est essentiellement urbain. Ceci s'explique par la stratégie menée par l'ONEA en matière d'assainissement familial dans les villes du Burkina Faso avec la mise en place progressive des Plans stratégiques d'assainissement (PSA) depuis la fin des années 90.

Graphique 5 : Taux d'accès à l'assainissement familial par zone de résidence (en %)

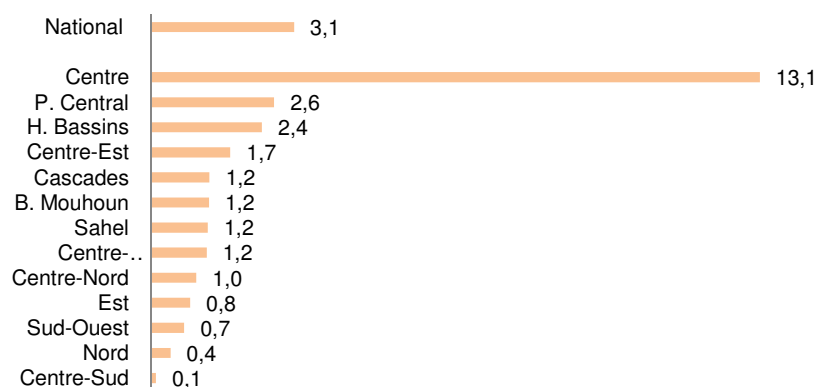


Le niveau d'accès à l'assainissement familial selon la zone de résidence est très similaire à celui selon le milieu d'habitation. En effet, dans les zones non loties, 1 ménage sur 100 a accès à l'assainissement familial. En zone lotie par contre, 10 ménages sur 100 ont accès à l'assainissement familial.

On relève des disparités d'accès à l'assainissement familial selon la région de résidence des ménages. La région du Centre, essentiellement urbaine, est celle dont le taux est le plus important. Il est de 13,1%, ce qui est 4 fois supérieur au taux national.

Deux autres régions se détachent de l'ensemble : le Plateau Central et les Hauts-Bassins dont les taux d'accès approchent le taux d'accès national. En revanche dans les régions du Centre-Sud, du Nord, du Sud-Ouest et de l'Est, la situation est alarmante puisque le taux dans ces régions n'atteint même pas 1 %.

Graphique 6 : Taux d'accès à l'assainissement familial par région (en %)



L'accès à l'assainissement familial varie significativement en fonction des caractéristiques du chef de ménage (sexe et alphabétisation), de son statut d'occupation du logement et de la source d'approvisionnement en eau de boisson du ménage.

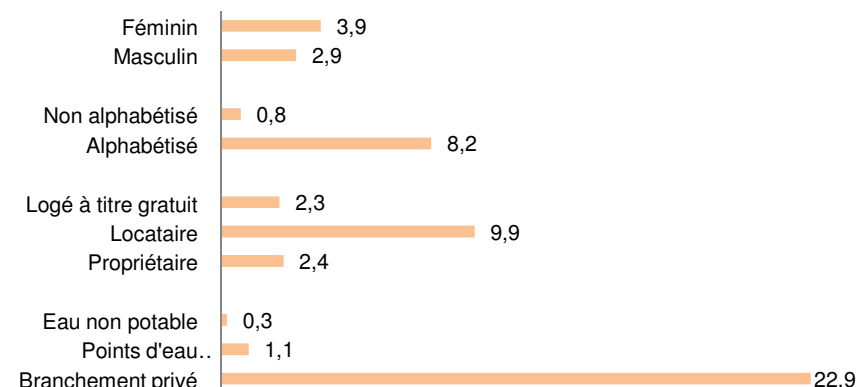
Ainsi, les ménages dirigés par les femmes ont relativement plus accès à l'assainissement que ceux dirigés par les hommes. On connaît l'importance et l'impact de l'hygiène et de l'assainissement sur la santé des femmes et des enfants. L'utilisation d'une latrine est une meilleure garantie d'hygiène, d'intimité et de sécurité.

L'alphabétisation joue également un rôle important dans l'accès à l'assainissement : les ménages dirigés par une personne alphabétisée ont dix fois plus accès que les ménages dirigés par une personne non alphabétisée.

L'accès à l'assainissement des ménages locataires est nettement meilleur que celui des ménages propriétaires de leur logement. Cela pourrait s'expliquer par le fait que la location du logement est un phénomène principalement urbain. Les logements loués sont très souvent équipés de latrines améliorées.

L'accès à l'assainissement familial est fortement corrélé avec l'accès des ménages à un branchement privé d'eau. Par contre, il semble peu influencé par l'accès à des points d'eau potable tels que les forages, puits modernes et bornes fontaines.

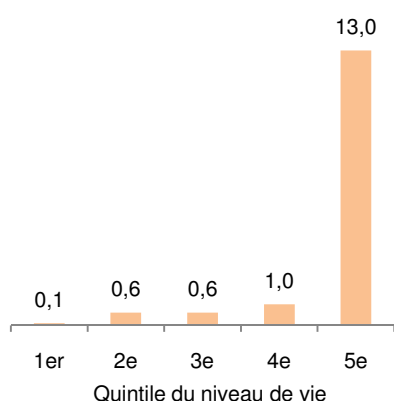
Graphique 7 : Taux d'accès à l'assainissement selon le sexe et le statut d'alphabétisation du chef de ménage, le statut d'occupation du logement et la source d'approvisionnement en eau de boisson du ménage (en %)



L'accès à l'assainissement est presque exclusivement réservé aux ménages les plus aisés.

De façon globale, le taux d'accès à l'assainissement familial est lié au niveau de vie du ménage : le taux des 20% des ménages les plus pauvres est presque nul, tandis que celui des 20% des ménages les plus aisés est de 13%, soit 10 points au-dessus du taux national.

Graphique 8 : Taux d'accès à l'assainissement familial selon le niveau de vie des ménages (en %)



2. Typologie des ouvrages d'assainissement pour excréta

2.1. Stock et types d'ouvrages d'assainissement d'excreta

La plupart des ouvrages sont des latrines traditionnelles avec dalle en béton.

Le nombre d'ouvrages d'assainissement familial pour excréta est estimé à 1 033 000 pour l'ensemble du pays. Ce qui donne un ratio théorique de 16 habitants par ouvrage.

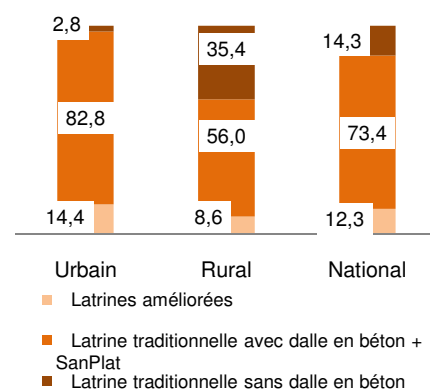
L'ouvrage le plus répandu est la latrine traditionnelle avec dalle en béton. Près des trois quarts du stock total d'ouvrages d'assainissement familial sont de ce type.

Le stock d'ouvrages améliorés est estimé à 127 300, soit une proportion de 12% du stock global et un ratio de 133 habitants par ouvrage amélioré.

La répartition du stock d'ouvrages par milieu de résidence indique globalement que le milieu urbain renferme 668 600 ouvrages, soit près des deux tiers du stock global.

En milieu rural, environ 9 ouvrages sur 10 sont des latrines traditionnelles ; 9% sont des latrines améliorées (latrines VIP et Ecosan).

Graphique 9 : Répartition des ouvrages selon le type par milieu d'habitation (en %)



2.2. Localisation et usage des ouvrages

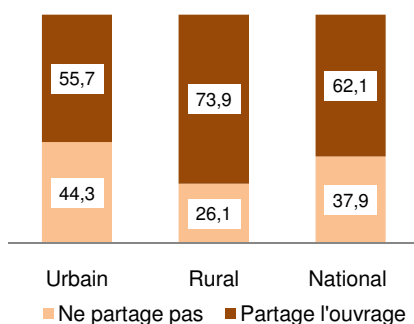
Plus de la moitié des ouvrages sont partagés par plusieurs ménages.

Au niveau national, 84% des latrines sont situées dans les concessions. Cette proportion est cependant beaucoup moins élevée en milieu rural et en zone non lotie où environ 65% seulement des latrines sont dans les concessions.

La plupart de latrines sont utilisées exclusivement pour les excréta : 1 latrine sur 10 est utilisée à la fois pour l'évacuation des excréta et des eaux usées. Ce constat est valable qu'elles que soient la zone de résidence et la région.

En milieu rural la quasi-totalité des latrines sont utilisées exclusivement pour les excréta. En milieu urbain en revanche, la situation est un peu différente : car on y relève une plus grande proportion de latrines à usage mixte.

Graphique 10 : Proportion de latrines selon le statut de partage par milieu d'habitation (en %)



2.3. Modes de stockage des excréta et vidange

Une très faible proportion d'ouvrages est équipée de systèmes améliorés de stockage d'excréta.

La quasi-totalité des latrines du Burkina Faso sont équipées de fosses simples : 9 ouvrages sur 10. En milieu rural, seules 2,4% de latrines sont équipées de systèmes améliorés de stockage (fosse septique, fosse étanche ou compartiment Ecosan).

En milieu urbain par contre, 10% de latrines en sont équipées, principalement de fosses septiques. L'assainissement collectif est quasi inexistant, ce qui reflète les orientations prises au niveau national en faveur de l'assainissement autonome individuel.

Au niveau global, 7 latrines sur 10 n'ont jamais été vidangées. Soit en milieu urbain 6 ouvrages sur 10 et 9 ouvrages sur 10 en milieu rural qui n'ont jamais été vidangés.

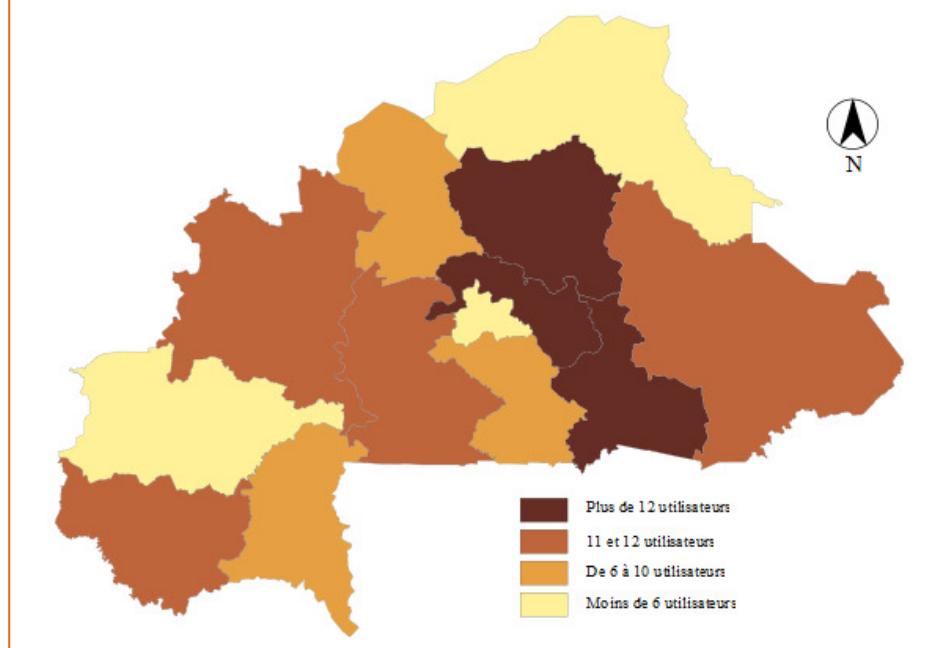
Le partage des latrines entre plusieurs ménages est courant dans le pays. Parmi les ouvrages identifiés, 6 sur 10 sont ainsi utilisés. Le partage de l'ouvrage est nettement plus important en milieu rural et plus encore en zone non lotie.

En milieu rural, plus de 70% des ouvrages sont partagés alors que cela ne représente que 56% des ouvrages urbains.

Un ouvrage d'assainissement pour les excréta est utilisé quotidiennement par 11 personnes en moyenne, quel que soit le type d'ouvrage considéré. Ce nombre est plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain. 13 personnes contre 10.

Si l'on ne prend en compte que les ouvrages d'assainissement améliorés, le nombre moyen d'utilisateurs quotidiens par ouvrage amélioré est de 8 personnes au niveau global, ce qui est conforme à la norme fixée par le PN-AEPA. Au niveau régional cependant (Carte 2), cette norme est dépassée dans 7 régions sur 13. La pression sur les ouvrages améliorés est la plus forte dans les régions du Centre-Nord, du Plateau Central et du Centre-Est, avec un nombre moyen d'utilisateurs quotidiens supérieur à 12.

Carte 2 : Nombre moyen d'utilisateurs quotidiens par ouvrage amélioré d'excréta par région



3. Gestion des eaux usées

3.1. Utilisation des douches et évacuation des eaux usées

Les eaux usées des douches sont principalement évacuées dans la nature.

Au niveau national, 8 ménages sur 10 utilisent une douche aménagée (espace au minimum délimité par un matériau quelconque permettant d'assurer l'intimité et utilisé pour se laver). Ce sont 15 ménages sur 100 qui n'utilisent pas de douche (pas de douche aménagée ou utilisation d'une latrine pour se laver). Cependant, 18 ménages sur 100 utilisent une douche améliorée (raccordée à un système adéquat d'évacuation des eaux usées).

La nature est le mode principal d'évacuation des eaux de douche ; cela concerne 8 ouvrages sur 10. En milieu rural, la quasi-totalité des eaux de douches sont évacuées dans la nature. En milieu urbain, pour 4 ouvrages sur 10, le mode d'évacuation des eaux usées de douche est un système amélioré et 1 ouvrage sur 4 rejette les eaux usées directement dans la nature.

Parmi les douches améliorées, 65% ne sont pas vidangées. Cela s'explique par le fait que ces ouvrages sont principalement conçus pour infiltrer les eaux usées après un prétraitement naturel.

3.2. Utilisation des bacs à laver

L'usage de bacs à laver est un phénomène très rare.

Dans l'ensemble du pays, seuls 2 ménages sur 100 les utilisent. Plus que les eaux de douche, la quasi-totalité des eaux de vaisselle et de lessive sont rejetées dans la nature.

Éléments de méthodologie

L'ENA-2010 est une enquête par sondage couvrant tout le territoire national. Son échantillon de 58 480 ménages a été tiré à deux degrés dans les 90 strates constituées des milieux d'habitation (urbain et rural) et des 45 provinces du pays. Cette méthodologie permet d'obtenir des résultats significatifs au niveau de chaque strate avec une bonne précision.

Le visa attribué par le Conseil National de la Statistique (CNS) est le N°AP2010002CNSCS4.